

ANNEE PASTORALE

Cours complet de sermons populaires, de prônes, d'instructions familières et d'homélie sur l'Évangile de chaque dimanche de l'année, accompagné de riches matériaux.

Par M. l'abbé C. MARTIN

CHANOINE, OFFICIER D'ACADÉMIE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, AUTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DES PRÉDICATEURS.

2 volumes grand in-8 de 476-475 pages..... Prix franco \$3.00

Extrait de page 7 à 20.)

PRÔNE SUR L'AVENT

(EX DIVERSIS.)

PLAN

1re CONSIDÉRATION.—DE L'AVENT,

Subdivisions.

1. Fin de son institution. — 2. Esprit de sa liturgie. — 3. Son origine et ses prescriptions.

2e CONSIDÉRATION.—MANIÈRE DE SANCTIFIER L'AVENT

TEXTE: *Appropinquat redemptio vestra.* (Luc, XXI, 26.)

Tout ce que nous allons vous dire, M. F., sur l'institution de l'Avent, sur sa liturgie, sur ses prescriptions, vous montrera clairement l'esprit de l'Église en ce saint temps et les dispositions dans lesquelles vous devez entrer pour vous préparer à bien célébrer la fête de Noël.

Pour nous mener à ces dispositions, saint Bernard, dans un sermon sur ce sujet (serm. 4, de Adventu), distingue trois avènements de Jésus-Christ que l'Église propose également à nos méditations dans l'Office de ce temps: le premier est l'avènement temporel de Jésus-Christ, ou son entrée dans le monde par le mystère de l'Incarnation; le second, est son avènement spirituel dans nos cœurs: le troisième, enfin, est celui qui aura lieu à la fin des siècles, lorsqu'il viendra du ciel pour juger tous les hommes. Les dispositions propres au temps de l'Avent sont relatives à ces trois sortes d'avènements. Le premier doit nous inspirer les sentiments d'une vive reconnaissance envers Dieu, pour le grand bienfait de l'Incarnation; le second, un ardent désir d'attirer Jésus-Christ dans nos cœurs; le troisième, enfin, doit exciter en nous l'esprit de pénitence et de componction.

Parlons d'abord de l'institution de l'Avent puis nous viendrons aux dispositions pour sanctifier ce saint temps.

1ère CONSIDÉRATION.—DE L'AVENT.

1re subdivision.—Fin de son institution.

La fin que s'est proposée l'Église dans l'institution de l'Avent ne saurait être douteuse. Il s'agit pour elle de rappeler à ses enfants la grande préparation établie par Dieu même pour la venue de son Fils dans le monde. Les quatre dimanches qui précèdent la fête de Noël représentent les quatre mille ans qui ont précédé l'Incarnation du Verbe. Penfaut cette longue durée de siècles, les justes, les saints de tous les pays, qui formaient le véritable peuple de Dieu, ne cessaient de soupirer après la délivrance du genre humain captif sous l'empire cruel du démon. Leurs prières ferventes, leurs vœux ardents montaient sans cesse vers le ciel pour demander la miséricorde promise à l'homme après le péché originel. Ces desirs brûlants, ces supplications de l'espérance, nous les voyons surtout chez le peuple juif, héritier des promesses que Dieu avait si souvent renouvelées en parlant aux saints patriarches. Les écrits des prophètes attestent cette vérité, que la pensée constante des vrais enfants de Jacob fut toujours celle du Messie qui devait venir pour le salut du genre humain.

Eh bien ! les quatre semaines de l'Avent sont consacrées par l'Église à ces prières, à ces vœux, à ces soupirs que les justes adressèrent au ciel pendant quarante siècles. Le fidèle se représente cette attente universelle d'un Sauveur, il emprunte aux prophètes les expressions les plus fortes pour hâter, par la vivacité de ses desirs, le moment heureux de la naissance de Jésus-Christ.

2e subdivision.—Esprit de sa liturgie.

La liturgie catholique est consacrée pendant l'Avent, à entretenir ces pensées et ces sentiments dans l'âme des fidèles. La première parole qui sert d'introduction à l'Office de la nuit est celle-ci: *Regem venturum Dominum, venite adoremus*: Venez, chrétiens, adorons le Seigneur notre roi qui doit venir. A mesure que le temps s'écoule et que le moment approche ou le grand mystère doit s'accomplir, les vœux de l'Église deviennent plus ardents. Sa parole prend plus d'énergie, on l'entend qui s'écrie: *Prope est jam Dominus, venite adoremus*: Maintenant le Seigneur est prêt à paraître, venez, adorons-le. Et puis, quand il n'y a plus qu'une semaine qui nous sépare de l'auguste anniversaire, ce sont les grands antiphones, les O, composées des plus belles images sous lesquelles le Messie a été vu par les prophètes, et des titres magnifiques destinés à nous faire apprécier le bienfait inestimable de notre rédemption.

Enfin, dans les derniers jours qui précèdent Noël, l'Église semble compter les heures et les moments: *Notite timere, quinta die venit ad vos Dominus noster*: Bannissez la crainte: dans cinq jours notre Dieu vient à nous. Et encore: Sachez que le Seigneur va venir. Demain vous verrez sa gloire. Demain l'iniquité de la terre sera effacée, et le Sauveur du monde régnera sur nous. Demain le salut est à vous !

Il est facile de comprendre les dispositions dans lesquelles doivent entrer les enfants de l'Église et les sentiments qui doivent les animer, pendant ces quatre semaines.

3e subdivision.—Son origine et ses prescriptions.

L'origine de l'institution de l'Avent se perd dans la nuit des siècles. Les plus anciens auteurs parlent des jeûnes qui avaient lieu depuis la fête de saint Martin jusqu'à Noël, et des exhortations qui étaient faites au peuple pour le disposer à la fête de Noël; on conserve encore des sermons sur ce sujet que l'on attribue aux Pères du quatrième siècle.

Que le temps de l'Avent soit un temps de pénitence, c'est ce qui est évident pour tout chrétien qui possède quelque instruction. Si le jeûne n'est plus de précepte, excepté les trois jours des Quatre-Temps et la veille de Noël, il n'en est pas moins vrai que l'esprit de l'Église, pendant ces quatre semaines, est un esprit de pénitence. Les noces sont interdites comme en Carême, afin que les joies mondaines ne viennent pas s'opposer aux graves méditations et aux saintes pensées dont l'âme des chrétiens doit se nourrir, en se préparant à la naissance du Sauveur. Les ornements dont se sert le prêtre sont les ornements de pénitence, comme dans le Carême. Le *Te Deum*, le *Gloria in excelsis*, l'usage de l'orgue, sont interdits comme pendant la sainte quarantaine. Il n'y a d'exception que pour les fêtes des saints.

Il est donc certain que l'Église demande à ses enfants, pendant l'Avent, des dispositions particulières comme préparation à la solennité de Noël. La prière, la mortification des sens, la méditation des grandes vérités, et surtout de celles qui ont un rapport particulier avec le mystère de l'Incarnation, tels sont les moyens qui nous sont clairement indiqués par la liturgie de ce saint temps. C'est ce dont je vais vous entretenir dans la seconde considération.

2e CONSIDÉRATION.—MANIÈRE DE SANCTIFIER LE SAINT TEMPS DE L'AVENT.

1re subdivision.—Première disposition.—Reconnaissance.

La première disposition propre à ce saint temps, est une vive reconnaissance envers Dieu, pour le grand bienfait de l'Incarnation. Pour entrer dans cette disposition, il suffit de considérer attentivement l'état déplorable auquel l'ait réduit le genre humain avant la venue de Jésus-Christ, et les maux affreux dont nous avons été délivrés par le mystère de l'Incarnation. Le monde entier, à l'exception d'un peuple privilégié, était plongé dans la plus grossière idolâtrie; et le vrai Dieu était presque universellement méconnu. Avec l'idolâtrie régnaient de tous côtés les vices les plus infâmes, autorisés par l'exemple des dieux. Tous les hommes, sans exceptions, étaient enveloppés dans la malédiction prononcée, dès l'origine du monde, contre nos premiers parents; en vertu de cette malédiction, ils étaient exclus du ciel pour jamais, et perdus sans ressource pour toute l'éternité, si le Fils de Dieu lui-même ne fut venu les racheter, en se faisant victime à leur place, pour satisfaire à la justice divine. C'est de cet abîme de maux que Jésus-Christ nous a tirés, en se revêtant de notre nature, et se dévouant au grand ouvrage de notre rédemption. Non content de nous affranchir de l'esclavage du démon, et des peines éternelles auxquelles nous étions condamnés, il nous a rendu nos droits à l'héritage céleste dont nous étions déçus; il nous a montré lui-même, par sa doctrine et par ses exemples, le chemin du ciel; et il nous a mérité, par ses humiliations et ses souffrances, toutes les grâces nécessaires pour y arriver. Comment se rappeler de pareils bienfaits, sans concevoir pour le Verbe incarné les sentiments du plus ardent amour et de la plus vive reconnaissance? C'est pour l'amour de nous qu'il descend du séjour de sa gloire, et qu'il s'abaisse jusqu'à s'enfermer dans le sein d'une pure créature. Oh ! qu'il est admirable dans ses abaissements ! qu'il est aimable dans ses humiliations ! N'est-il pas juste, dit saint Bernard, que nous redoublions d'amour pour lui, à proportion qu'il s'abaissait plus profondément pour nous ? *Quanto pro me vilior, tanto mihi carior.* (Serm. de Epiph.)

Que ce soit donc là, pendant ce saint temps, le sujet le plus ordinaire de nos réflexions. Consacrons tous les jours quelques moments à méditer

aux pieds du Verbe incarné ces touchantes considérations: Quel est celui qui vient ? d'où vient-il ? à qui et pourquoi vient-il ? quels sont les motifs de sa venue, et quels en doivent être les fruits ?

2e subdivision.—Deuxième disposition.—Désir.

La seconde disposition propre à ce saint temps est un grand désir de l'avènement spirituel de Jésus-Christ dans nos cœurs. Cet avènement s'accomplit dans chacun de nous en particulier, lorsque Jésus-Christ vient en nous par sa grâce et par la communication de son esprit, comme il l'explique lui-même en ces termes: " Si quelqu'un m'aime, mon Père, l'aimera; nous viendrons à lui, et nous établirons en lui notre demeure." *Si quis diligit me, Pater meus diligit eum; et ad eum veniemus, et mansionem apud eum faciemus.* (Joan., XIV, 23) Tout le fruit que nous pouvons espérer de l'avènement temporel de Jésus-Christ dépend de notre fidélité à nous préparer à son avènement spirituel; et sa naissance visible ne nous servira de rien tant qu'il ne sera pas né invisiblement en nous, en prenant possession de notre cœur, pour soumettre toutes les puissances de notre âme au tout empire de son amour. Avec quelle ardeur ne devons-nous donc pas désirer cet avènement spirituel de Jésus-Christ dans nos âmes ? " O divin Jésus, s'écrie saint Bernard, ô sagesse éternelle, heureux celui en qui vous habitez ! heureuse l'âme qui vous a choisi pour votre tabernacle ! Vous y détruisez le règne du péché; vous vous rendez maître de tous ses sentiments; vous réglez souverainement en elle; tout en elle est gouverné par votre esprit; tout y obéit à votre sainte et adorable volonté. (Serm. I de Adventu.)

3e subdivision.—Troisième disposition.—Esprit de pénitence.

La troisième disposition propre au temps de l'Avent est l'esprit de pénitence et de componction. C'est pour nous faire entrer dans cette disposition que l'Église, dans l'Office de ce temps, nous fait considérer Jésus-Christ non seulement dans son premier avènement, où il s'est manifesté au monde en qualité de redempteur et de sauveur, mais ce dernier avènement, où il paraît en qualité de juge, pour rendre à chacun selon ses œuvres. C'est dans cette vue que l'Église nous fait lire, à la messe du premier dimanche de l'Avent, la prédication et les principales circonstances du jugement dernier, tirées de l'Évangile de saint Luc. C'est dans le même esprit que l'Église nous rappelle souvent, pendant ce temps, et particulièrement dans l'Évangile des trois derniers dimanches, les instructions que saint Jean-Baptiste adressait autrefois aux Juifs pour les préparer, par la pénitence à recevoir Jésus-Christ (Matth., III.—Luc, III). " Faites pénitence, leur disait-il, car le royaume de Dieu est proche... Déjà la cognée est à la racine de l'arbre; tout arbre qui ne porte pas de bons fruits sera coupé et jeté au feu... Préparez les voies du Seigneur, rendez droits ses sentiers; que les vallées soient comblées; que les montagnes et les collines s'abaissent; que les chemins tortueux soient redressés, et que les raboteux s'aplanissent; " c'est-à-dire que tout ce qu'il y a de vicieux et de déréglé dans les cœurs soit réformé par la pénitence; que l'humilité prenne la place de l'orgueil et de l'enflure du cœur; c'est ainsi que vous mériterez de voir le Sauveur envoyé de Dieu: *Et videbit omnis caro salutare Dei.*

Avec quel empressement et quelle ferveur les fidèles répandaient autrefois à ces touchantes invitations, en consacrant le temps de l'Avent comme celui du Carême à la pratique de la pénitence. Tel est encore aujourd'hui l'esprit de l'Église, et la pratique des chrétiens fervents. Si l'Église ne nous prescrit point aujourd'hui le jeûne et l'abstinence pendant ce temps, ne nous croyons pas dispensés, pour cela, des pratiques de pénitence dont nous sommes capables; proposons-nous de sanctifier ce temps par quelques mortifications particulières; suppléons surtout par les dispositions intérieures à ce qui nous manque du côté des pratiques extérieures de la pénitence; soyons plus recueillis et plus fervents dans nos exercices de piété, plus appliqués à combattre nos passions, et à surmonter les obstacles qui nous ont arrêtés jusqu'ici dans le chemin du salut. Ainsi-soit-il.

MATÉRIAUX.

Sommaire: I. Sujets principaux de la chaire.—II. Sujet de cet Évangile. III. Traits historiques relatifs à l'Évangile de ce dimanche.—IV. Plans relatifs à chaque sujet.—V. Prédication des SS. Pères et des saints sur l'Évangile de ce dimanche.—VI. Esprit religieux de ce dimanche et de la semaine.—VII. Annonces des fêtes de la première semaine de l'Avent.—VIII. Auteurs à consulter.

I. SUJETS PRINCIPAUX DE LA CHAIRE

relatifs à l'Évangile de ce dimanche.—Leurs caractères.

L'Évangile de ce jour est un des plus féconds en sujets oratoires; on peut en tirer les suivants: I. L'AVENT.—D'après ce texte: *Appropinquat redemptio vestra.* Ce sujet est le plus approprié à la circonstance. Les prédicateurs d'Avent le trouvant trop circonscrit le dépassent pour se reporter sur un autre dont l'énoncé à lui seul inspire l'effroi et prédispose l'auditoire; mais les pasteurs ont garde de faire cette permutaion, sachant que leur peuple aime à entendre parler de l'Office du temps, lequel, exposé, les conduit par terminaison au troisième avènement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, ce qui forme un récit *crecerno*, naturel, simple, varié et admirablement dramatique parce qu'il n'a rien de monotone. 2. JUGEMENT DERNIER.—*Tunc videbunt Filium*

hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate. Préludes de ce jugement, ses caractères, ses suites, ce qui se résume en ces trois mots: avant, pendant et après: telle est l'exposition traditionnelle de ce sujet dans la chaire, conformément au récit évangélique. Les saints Pères, les théologiens, les mystiques les orateurs des diverses époques sont restés fidèles à ce plan dont on doit s'écarter moins que jamais, en ce dimanche où l'on a l'Évangile pour guide.

3. PASSIONS CRAPULEUSES ET ÉLEVATION DES SENTIMENTS.—*Attendite ne forte graventur corda vestra in crapula et ebrietate.* Il y a là matière à une excellente instruction toujours fort goûtée de notre peuple français, si digne comparativement, si noble par le cœur et si ennemi de l'orgueil.

4. DÉTACHEMENT.—*Attendite ne forte graventur corda vestra... in curis hujus vite.* Ceci touche à une des plaies vives de notre époque: les soucis de la vie matérielle, l'attachement aux biens, la poursuite ardente des richesses qui tiennent aujourd'hui tous les esprits en haleine. Ce sujet reviendra ailleurs, mais le pasteur doit le marquer s'il ne s'y arrête pas cette fois, afin de le préparer et l'exposer en son lieu avec tout le développement qu'il exige.

5. VIGILANCE ET PRIÈRE.—*Vigilate itaque omni tempore orantes.* Le temps de l'Avent est un temps de prière et de vigilance puisque c'est un temps de préparation. Quel que soit le sujet que le prédicateur aura choisi en ce jour, il devra le terminer par une invitation pressante à la prière.

II.—SUJET DE CET ÉVANGILE, LE PLUS APPROPRIÉ AUX BESOINS ACTUELS.

CHOIX DU SUJET.—Le sujet le plus approprié aux besoins actuels serait celui du détachement des biens terrestres, qui sont devenus la passion générale et ont produit dans toutes les classes une soif de l'or inextinguible, source de ce mouvement incessant, de ce besoin d'affaires, de ce souci des choses du siècle, inoui jusqu'ici. Ce passage de l'Évangile: *Attendite ne forte graventur corda vestra in curis hujus vite.* s'y applique directement. Nous ne pensons pas cependant que le prédicateur doive entreprendre aujourd'hui ce thème. La loi impérieuse de la circonstance et les traditions de la chaire l'obligent à traiter ou de l'Avent ou du Jugement dernier; mais il peut y revenir par mode de conclusion, en amenant une péroraison, du reste fort naturelle, qui serait un coup de pinceau des plus vigoureux: *De curis hujus vite.*

MANIÈRE DE LE TRAITER.—Si on traite de l'Avent on ne pourra mieux faire que de suivre l'un ou l'autre des deux plans que nous indiquons ci-après sur cette matière. Ils sont tous deux très étendus et embrassent entièrement le sujet sous ses deux principaux points de vue: 1. histoire de l'Avent, sa fin, sa sanctification; — 2. les trois avènements de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Chacune de ces deux instructions est très instructive et édifiante. Si on prêche sur le Jugement dernier, il faut plus de préparation. L'auditeur ne veut pas qu'on hésite, qu'on coure, qu'on aille sans façon sur ce point capital de sa croyance. Plan, narration, tableaux, discussions, figures style, chaque chose à sa place et selon la tradition du sujet. L'orateur doit être ici quelque peu prophète. On désire qu'il ôte un coin du voile pour montrer aux humains ce qui se passera sur ce théâtre de l'univers en ruines. Il lui faut donc beaucoup d'Écriture afin de maintenir dans la vérité ses descriptions, et beaucoup de science théologique pour commenter avec exactitude et citer à propos.

On consultera avec fruit, pour le sujet *Avent*, l'instruction de Bourdaloue au tome de ses *Exhortations*; et pour le sujet *Jugement dernier*, l'homélie de La Luzerne.

III.—TRAITS HISTORIQUES RELATIFS À L'ÉVANGILE DE CE DIMANCHE.

1.—Sur l'Avent.

1. Dans les premiers siècles de l'Église le nom d'Avent se prenait dans sa signification propre pour l'avènement de Notre-Seigneur: on donnait à la fête de la naissance de Jésus-Christ le nom d'Avent. Saint Ambroise appelle les hymnes de Noël hymnes de l'Avent; les constitutions apostoliques, le missel mozarabique et Lanfranc nomment dimanches avant l'Avent ceux que nous appelons dimanches de l'Avent. Quelques auteurs croient l'Avent d'institution apostolique; mais cette institution ne consistait qu'en exhortations plus fréquentes, en prières plus longues, en exercices de piété plus suivis pour mieux disposer les fidèles à célébrer la fête de Noël.

2. En 582 le concile de Mâcon ordonna aux laïques de jeûner trois fois la semaine depuis la fête de saint Martin jusqu'à Noël, et voulut qu'on employât pendant l'Avent le rit du Carême pour le sacrifice.

3. Charlemagne, dans ses *Capitulaires*, appelle l'Avent le Carême de Noël; il dit qu'il a été reçu par la tradition des anciens, ce qui est un temps de prières, de jeûne et de pénitence.

4. La bulle de canonisation de saint Louis porte que ce prince passait les quarante jours de l'Avent en jeûnes et en prières.

5. Saint Charles Borromée, dans un concile tenu à Milan et dans une lettre pastorale, exhorte les fidèles à jeûner pendant tout l'Avent ou au moins pendant une partie, l'Avent étant regardé comme une veille continue de Noël.

6. L'Église n'a vu qu'avec douleur les plaies faites à la sévérité de son ancienne discipline pendant l'Avent; elle a pourtant conservé autant qu'elle a pu les anciens usages: tels sont encore l'interdiction des noces, prescrit dans le concile de Selingsted, la continence recommandée aux personnes mariées, le retranchement des chants de joie, tels que le *Gloria in excelsis*, le *Te Deum*, les *Proses*; on dit néanmoins l'*Alleluia*, dit le *Micrologue*, parce que l'espérance de la venue du Sauveur nous inspire encore de la joie. Le